

12. Des rapports de coopération et une meilleure compréhension entre les pays en développement et le monde industrialisé sont fondamentaux pour la prospérité de chacun.

Une croissance soutenue de nos économies est nécessaire à la croissance des pays en développement et celle-ci apporte une contribution appréciable à la bonne santé de nos propres économies.

Les importants déficits actuels des paiements courants des pays en développement constituent pour eux un problème grave ainsi que pour le reste du monde. Ce problème appelle des actions complémentaires diverses. Des propositions récentes faites dans plusieurs réunions internationales ont déjà amélioré le climat des discussions entre pays développés et pays en développement ; toutefois, des actions concrètes et rapides sont nécessaires pour aider les pays en développement. En conséquence, nous jouerons notre rôle au Fonds monétaire international et dans les autres instances internationales compétentes, en apportant rapidement des améliorations aux accords internationaux sur la stabilisation des recettes d'exportation des pays en développement et en prenant les mesures propres à contribuer au financement de leurs déficits. Dans ce contexte, il convient de donner la priorité aux pays en développement les plus pauvres.

13. L'expansion économique mondiale est manifestement liée à la disponibilité croissante de sources d'énergie. Nous sommes résolus à assurer à nos économies les ressources énergétiques nécessaires à leur croissance. Nos intérêts communs rendent nécessaires que nous continuions de coopérer afin de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'énergie importée par la conservation et le développement de sources alternatives. Par ces mesures, ainsi que par une coopération internationale entre pays producteurs et consommateurs conforme à leurs intérêts à long terme, nous n'épargnerons aucun effort pour assurer des conditions plus équilibrées et un développement harmonieux et régulier du marché énergétique mondial.

14. Nous nous félicitons de la convocation pour le 16 décembre de la conférence sur la coopération économique internationale. Nous conduirons ce dialogue dans un esprit positif afin d'assurer que les intérêts de toutes les parties soient sauvegardés et promus. Nous sommes convaincus qu'il est de l'intérêt vital des pays industrialisés et des pays en développement que l'économie mondiale se développe avec succès et qu'elle soit fondée sur des relations politiques de coopération.

15. Nous sommes décidés à intensifier notre coopération sur tous ces problèmes au sein des institutions existantes aussi bien que de toutes les organisations internationales appropriées.